

US113U - Mise en œuvre d'actions en santé communautaire

Présentation

Prérequis

Ce certificat s'adresse en priorité aux opérationnels conduisant des démarches et actions communautaires, salariés ou volontaires, militants de niveau équivalent de tous organismes, associations, acteurs agissant dans ce champ, ou concernés par la prévention contre toutes formes d'exclusion sanitaire et sociale.

Il nécessite d'avoir au minimum un niveau Bac, ou une expérience significative.

Une expérience acquise ou une fonction exercée en rapport avec les compétences attendues, correspondantes au certificat (3 ans d'expérience en qualité de salarié ou de volontaire) permet de demander l'obtention totale ou partielle du certificat via le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Objectifs pédagogiques

- Définir les objectifs de l'action et déterminer les critères et indicateurs d'évaluation.
- Mettre en place et conduire l'action assurant l'implication des personnes.
- Créer des outils de pilotage et suivi de l'action
- Participer au suivi budgétaire de l'action et à la recherche de financements
- Mobiliser les acteurs et les communautés
- Assurer une évaluation en continu des processus
- Expliciter ce qu'est la démarche qualité en promotion de la santé
- Repérer les étapes et les conditions pour lancer une démarche qualité en promotion santé
- Utiliser les méthodes et outils relevant d'une démarche qualité dans sa pratique communautaire

Compétences

Superviser la préparation, réalisation et évaluation des activités liées à l'action communautaire avec élaboration de propositions quant à leur évolution.

Programme

Contenu

- La conduite d'un projet ou d'une action communautaire :

Choix et priorités d'action

Les différentes étapes de conduite d'un projet : définition des objectifs, lancement, constitution d'une équipe communautaire, animation, planification délais et échéances, choix et définition des critères et indicateurs de suivi, outils de suivi et pilotage...

Mise en œuvre d'une évaluation des effets et résultats de l'action communautaire

- La gestion d'un projet ou d'une action communautaire :

la rédaction des rapports d'étape et d'activité ainsi que l'élaboration des fiches action

Mise en place et renseignement des indicateurs permanents d'activité liés aux actions

la préparation des budgets prévisionnels : participation à l'élaboration des demandes de financement liées à l'action et à la recherche de financements complémentaires.

Gestion et suivi des tâches administratives liées à l'action

la logistique d'une action et son suivi : commandes de matériel, de documentation, suivi des stocks

- La communication d'actions communautaires :

Mis à jour le 01-02-2024



Code : US113U

Unité spécifique de type cours
6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN12 - Santé solidarité / 1

Contact national :
EPN12 - Santé solidarité
292 rue Saint Martin
75003 Paris

Secrétariat pédagogique
secretariat.tim@cnam.fr

Les phases et modalités de communication appropriées en interne et externe

Mobilisation des acteurs communautaires

Présentation de l'action dans le cadre des temps de rencontre collectifs d'une équipe de volontaires et/ou de permanents

- Mise en place d'une démarche qualité des actions communautaires :

la démarche qualité par rapport à d'autres démarches et d'autres outils

les enjeux d'une démarche qualité : en général, par rapport à une organisation associative, communautaire ou autre

échanges et capitalisation de pratiques

les principes qui sous-tendent un guide d'auto évaluation qualité (autoévaluation, assurance qualité, promotion de la santé, spécificités associatives)

contenu et différentes rubriques d'un guide d'action et présentation de grilles pratiques.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Examen final

Description des modalités de validation

Etude de cas.